A3982

12 AVR. 2010

ADVINI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 6.022.876 euros
siège social : Chemin Rolland - 34725 ST FELIX DE LODEZ
RCS 896 520 038 RCS Montpellier

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE DU 17 FEVRIER 2010

Le 17 février 2010, à 18 heures, le Directoire de la société ADVINI s'est réuni, Chemin Rolland - 34725 ST FELIX DE LODEZ, et ont constaté l'augmentation de capital en numéraire comme suit :

« **PREMIERE RESOLUTION** *(Constatation de l'augmentation de capital en numéraire et modification corrélative des statuts)*

En date du 25 janvier 2010, le Directoire a décidé de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles dont le produit brut total est de 4.380.272 euros, conformément à la délégation de compétence consentie par l'assemblée des actionnaires en date du 30 mai 2009.

Cette émission s'inscrit dans le cadre d'une opération plus globale de levée de fonds d'un montant de 7 000 000 euros ayant donné lieu à visa de l'AMF le 28 janvier 2010.

Le Directoire constate l'augmentation de capital définitive de la Société d'un montant de 547 534 euros.

Cette augmentation de capital s'est effectuée par l'émission de 273 767 actions nouvelles de 2 euros de valeur nominale chacune.

Le Directoire décide, en conséquence, de modifier, comme suit les articles « Apports » et «Capital social» des statuts:

«ARTICLE 6 – Apports

Il est ajouté :

Lors de la réunion du directoire en date du 17 février 2010, statuant sur délégation de compétence consentie par l'assemblée des actionnaires en date du 30 mai 2009, il a été procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 547 534 euros par l'émission de 273 767 actions nouvelles.

Le reste de l'article demeure inchangé »

«ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 6 570 410 euros, divisé en 3 285 205 actions de 2 euros chacune, de même catégorie.»

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée. »

Pour avis,

M. Antoine LECCIA

Enregistré à : SIE DE MONTPELLIER SUD EST
Le 05/03/2010 Bordereau n°2010/404 Case n°20 **Ext 2955**
Enregistrement : 500 € **Pénalités :**
Total liquidé : cinq cents euros
Montant reçu : cinq cents euros
Le Contrôleur principal

Monique BASTY
Contrôleur Principal